



AVIS DE CONVOCATION

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Agapit est convoquée par le soussigné, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier le 30 mars 2026 à 18 h 30.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

Ordre du jour :

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Constatation de la validité de l'avis de convocation
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 - Présentation de la programmation no 3
- 5 - Période de questions
- 6 - Adoption séance tenante du procès-verbal du 30 mars 2026
- 7 - Levée de la séance

DONNÉ à Saint-Agapit, ce 25^e jour du mois de mars 2025.

Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire le 30 mars 2026 à 18 h 30

Je, soussigné, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Agapit, MRC de Lotbinière, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis concernant la séance extraordinaire du 30 mars 2026 à l'endroit prévu à cette fin au bureau municipal en date du 25 mars 2026.

Tel que prévu au règlement 458-08-18, adopté le 27 août 2018 par le conseil municipal, je, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Agapit, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 30 mars 2026 sur le site internet de la Municipalité le 25 mars 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 25^e jour du mois de mars deux mil vingt-six.

Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier